



COMPTE RENDU DE LA CPO DU 26 septembre 2008

En préambule, une déclaration liminaire des 3 syndicats représentatifs des OE concernant les effectifs est lue en début de séance (voir annexe)

Point 1 : Approbation du règlement intérieur de la CPO

Règlement intérieur approuvé, FO fait quand même remarqué que les délais de transmission des documents relatifs à la CPO ne sont pas respectés (15jours) ainsi que le minimum de 2 réunions par an.

Point 2 : Approbation du compte rendu de la CPO du 29 novembre 2007

Reporté à la prochaine réunion.

Point 3 : Suites données à la CPO du 29 novembre 2007

Pôle de compétence mécanicien d'usinage, radioélectricien et photographe :

Météo-France nous fait une présentation concernant les structures des pôles pour les familles mécanicien d'usinage et radioélectricien, et nous informe de la future mise en place pour la famille photographe.

Pôle de compétence famille reprographe :

FO déplore encore une fois l'absence d'un représentant de l'ENAC responsable du pôle pour cette famille, et demande à ce que la réalisation des essais professionnels soient recentrés au niveau de l'ENAC plutôt qu'avec le GRETA.

FO s'interroge sur la volonté de l'ENAC de modifier les fiches professionnelles pour cette famille alors que le pôle de compétence fonctionne mal.

L'Administration Centrale s'engage à rencontrer l'ENAC pour régler ce problème.

GS formation :

Un bilan d'activités des pôles de compétences va être lancé par l'Administration Centrale Concernant la formation des chefs d'équipes, celle ci passera de 2 à 3 semaines.

Travaux insalubres :

Le décret concernant l'augmentation du coefficient de majoration de la pension des OE pour compenser l'effet de la décote est en cours de signature.

Ce texte est analogue à celui du Ministère de la Défense.

Situation des ouvriers des parcs et ateliers (OPA) :

Un GT est lancé, et la 1ère réunion est prévue en novembre 2008.

Décision certificat d'aptitude :

Cette décision est validée en séance.

Prime spéciale d'habilitation :

Le texte est en cours de signature au Ministère.

Point 4 : Création de la famille logistique :

Après un rappel des conclusions de ce GT, l'Administration nous présente la circulaire de mise en œuvre de cette nouvelle famille .A la demande de FO, cette circulaire sera diffusée à chaque OE de la DGAC et Météo.

Les fiches professionnelles de cette famille sont approuvées (du Gr V au Gr HCC)

L'Administration nous présente le responsable du pôle de compétence du SEFA nouvellement désigné. Il s'agit de M.CATHALA Rolland affecté au SEFA Muret.

Cette famille a été créée pour répondre aux besoins des services de la DGAC et de Météo dans le domaine de la logistique et de permettre aux personnels ouvriers l'accès à des fonctions de gestion, d'organisation et de suivi des tâches.

FO, grandement à l'origine de la création de cette famille, ne peut que se montrer satisfait de l'aboutissement final de ce GT qui permettra aux OE d'occuper de nouvelles fonctions.

Point 5 : Modification de la circulaire chef d'équipe :

Cette circulaire fixe les dispositions applicables aux chefs d'équipes de la DGAC et de Météo France
Après quelques modifications en séance, la nouvelles circulaire CE est approuvée.

Point 6 : GT énergie des SNA :

Un compte rendu des différentes réunions est présenté par le responsable de ce GT. Compte rendu ou les propositions de FO ont été prises en compte.

Le mandat de ce GT est validé en séance.

Point 7 : Mise en œuvre du protocole :

1. *Effectifs ouvriers :*

(voir déclaration liminaire)

2. *Périmètre des établissements ouvriers :*

Un GT sera mis en place pour étudier la possibilité d'un établissement ouvrier DSNA unique, d' un établissement ouvrier central ainsi établissement ouvrier regroupant le SEFA et l'ENAC.

3. *Point sur les textes :*

Prime spéciale d'habilitation :

A paraître au JO.

Prime de technicité ouvrier

Le texte est à la signature.

Extension aux OE de la prime de restructuration de service (décret 2008-366 du 17 avril 2008)

Le texte fonction publique est en cours de rédaction.

Point 8 :Présentation d'une étude relative à l'avancement des OE.

L'Administration nous à présentée une étude sur les avancements des OE sous formes de statistiques (âge moyen dans chaque groupe, âge de passage des essais, ancienneté dans les groupes etc etc...)

Il apparaît qu'il y a de fortes disparités entre les établissements ouvriers , donc iniquité entre les ouvriers.

Au regard de cette présentation, un GT « avancement des OE » est ouvert.

Point 9 : Proposition de modification des CCRAT (Commission Consultative des Rentes et Accidents de Travail) :

Au vu des peu de dossiers et la difficulté de traitement de ceux-ci , il est décidé la mise en place d'une commission au niveau national.

Point 10 : Questions diverses de FO.

Lors de l'accès à la HC , le montant de la prime de technicité est différent, comment est pris en compte la régularisation de cette prime ?

-Une décision est faite par l'Administration lors d'un passage à la HC

Répartition des effectifs ouvriers suite à la séparation des fonctions supports entre SNA et DAC.

- L' Administration prévoit une réunion sur ce sujet.

Vos correspondants : Jean-Pierre Salanoubat (Sefa Biscarosse), Marc Tinseau (SIA), Jean-Laurent Duprat (SNA-SO), Michel Lelait (ENAC), Thierry Marouby (DTI)

Excusé : Pierre Gaubert (Sefa Montpellier)

Expert : Didier Sidoine (Dac-Sud)